



Communiqué de presse

Creil, le 08 mars 2021

La Ville de Creil poursuit sa mobilisation contre la Covid-19

La Mairie de Creil lance depuis plusieurs jours des actions fortes, poursuivant ainsi sa lutte contre l'épidémie de Covid-19, à un moment où la crise sanitaire redouble de violence dans notre département.

Plus que jamais, la Ville de Creil tend à être moteur dans la rupture de la chaîne de transmission du virus de la Covid-19. Pour ce faire, plusieurs mesures ont été prises afin d'apporter une réponse concrète aux attentes des habitants.

Ainsi, la deuxième journée de dépistage massif a eu lieu samedi 6 mars 2021 l'Espace culturel la Faïencerie de Creil, accueillant 164 personnes.

Dès lundi 08 mars 2021, les tests salivaires ont été autorisés dans les écoles de la ville de Creil, afin de poursuivre cet effort de dépistage le plus en amont possible.

Enfin, dès mercredi 10 mars 2021, le centre de vaccination du Grand creillois ouvrira ses portes à la Faïencerie. Pour se faire vacciner, plusieurs conditions sont requises :

- Uniquement sur RDV, en appelant au numéro vert 0 800 60 2009 OU en prenant rdv via le site Doctolib ou en envoyant un courriel à l'adresse centre.vaccination.covid@mairie-creil.fr
- Être identifié comme public prioritaire, selon les critères définis par l'État
- Plus d'informations sur www.creil.fr

Jean-Claude Villemain, maire de Creil

Contact presse : Claire REBOISSON

Collaboratrice de cabinet – 06 60 09 24 35 – claire.reboisson@mairie-creil.fr